

POLICE

Contrôles au faciès : la routine des « indésirables »

La lutte contre les discriminations policières ne semble pas être une priorité du Beauvau de la sécurité. Pourtant, les opérations abusives font partie du quotidien de certains Français, comme dans la cité Rozanoff, dans le 12^e arrondissement de Paris. Reportage.

En plein cœur de Paris, la cité Rozanoff et ses tours de 15 étages sont comme une ex-croissance dans le quartier prisé du 12^e arrondissement, entre les places de la Bastille et de la Nation. Les quelques barres d'immeuble qui comptent encore des logements sociaux constituent l'un des derniers quartiers populaires du secteur. Dans un petit périmètre d'à peine 1 km² cohabitent une classe blanche aisée et des familles issues de l'immigration aux conditions de vie plus modestes. Mais ici, tous les habitants ne partagent pas la même expérience du quartier. Pour les jeunes racisés, les contrôles de police en bas de chez eux sont fréquents. Entre la pression constante et les humiliations, ils décrivent des contrôles au faciès et abusifs d'où découlent des violences policières. « Ça m'arrive plusieurs fois par semaine, parfois deux fois dans la même journée », « Les policiers nous provoquent et nous insultent », « Ils nous proposent des combats dans les halls d'immeuble », « Si on proteste, on se prend un coup de Taser »... Bien qu'évoqués par le président de la République lui-même, ni le racisme dans la police, ni les violences policières ne devraient constituer un thème central du Beauvau de la sécurité, cette « grande concertation » destinée à réformer la police et renouer avec la population, qui s'est ouverte lundi 25 janvier. Et encore moins la nécessité de lutter contre les contrôles menés sur la base de la couleur de peau, tombée aux oubliettes après la mobilisation des syndicats, en réaction aux propos d'Emmanuel Macron à ce sujet à l'automne dernier.

Outrage et rébellion

« Les contrôles, ça se joue à la roulette russe, tu ne sais jamais comment ça va se passer. » À 21 ans, Hatim est suffisamment habitué des vérifications et des palpations pour remarquer une évolution dans la manière dont elles sont exécutées depuis le début de son adolescence.

« Quand on était petits, les contrôles étaient tendus, on pouvait se prendre une gifle. À tout moment ça pouvait partir en bagarre », se souvient-il. Son ami Paul, chauffeur-livreur du même âge, le rejoint. Sur la petite place où discutent les deux hommes, les commerces de proximité font face à une petite église et donnent au quartier des airs de village. Le nouvel arrivant désigne la petite épicerie qui leur fait face : « Ici, ils sont habitués à nous dépanner de bouteilles de lait pour soulager nos yeux quand on se fait gazer. » D'un avis que partagent les deux jeunes hommes, les contrôles sont devenus moins musclés depuis qu'ils ont grandi, mais continuent d'avoir lieu régulièrement. « Maintenant, ils nous mettent la pression de manière différente, ils nous insultent et nous provoquent. Ils essaient de nous pousser à bout et si on réagit, on est poursuivi pour outrage et rébellion. »

Déjà condamné pour des faits de cette nature, Hatim dit avoir changé de mode de communication avec la police. Lorsqu'il a affaire à des agents, il tente de discuter « avec ceux qui sont respectueux ». Pour les autres garçons des tours d'immeuble environnantes, les contrôles font partie de la routine au point que, pour certains, il est devenu commun de courir pour les éviter.

Gilé sans motif

C'est le cas de Abou. À 15 ans, le jeune garçon sait qu'il peut se faire contrôler à tout moment quand il marche dans la rue ou qu'il passe du temps avec des amis à l'extérieur. « Avant, j'acceptais les contrôles, je ne disais rien. Maintenant quand je vois la police je cours, je sais que ça va être une perte de temps », détaille-t-il. L'adolescent raconte une fois où il a reçu une gifle d'un policier, sans pouvoir en donner le motif : « Ils m'ont plaqué au sol et mis les menottes mais ils ne m'ont pas embarqué, je n'avais rien fait. C'était en octobre, il y avait un couvre-feu, mais il n'était pas encore

80 % DES JEUNES HOMMES PERÇUS COMME NOIRS OU ARABES INTERROGÉS PAR LE DÉFENSEUR DES DROITS ONT ÉTÉ CONTRÔLÉS DANS LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.



20 heures. » En face du collège du quartier, des petits groupes se forment sous le préau pour s'abriter du vent et de la pluie. Ils sont nombreux, entre 15 et 17 ans, à souhaiter prendre la parole pour témoigner de leur lassitude des contrôles répétés. À 11 ans, Sidi en a fait la première expérience il y a quelques mois. L'enfant s'est retrouvé fouillé, les mains posées contre un mur. « Je descendais seulement donner une veste à

ma sœur », explique-t-il. À 15 ans, Kilian dit s'être habitué à se laisser fouiller depuis ses 13 ans, alors que les agents le connaissent et l'appellent d'ailleurs, lui comme les autres, par son nom. S'il admet volontiers que certains échanges avec la police se passent bien, il reconnaît que ce n'est pas toujours le cas. D'une voix mal assurée, il raconte un cas de contrôle où l'humiliation est allée trop loin : « Un policier a regardé sous mon



Provocations, insultes, humiliations, cris de singe... Les jeunes habitants de la cité Rozanoff égrènent une longue liste de discriminations quotidiennes lors des contrôles de police.

Sadak Souici



pantalon. J'étais énervé mais je savais que je ne pouvais rien faire. »

Dans cette zone, les relations tendues entre les jeunes habitants et la police ne sont pas un fait nouveau. En 2015, le Défenseur des droits est saisi par 17 jeunes qui portent plainte contre l'État et quatre policiers. Sur le volet pénal, trois agents ont été condamnés en 2018 pour des faits de violences aggravées contre deux personnes, puis relaxés en appel en octobre 2020. À cette occasion, les habitants et leurs avocats découvrent le terme employé dans le logiciel du commissariat pour les désigner : « Indésirables. » Pour leur avocat, Slim Ben Achour, « ces enfants sont de nationalité française mais perçus par les policiers comme des indésirables. Indésirables en termes de présence dans l'espace public, mais indésirables tout court ». Le même mois, l'État est condamné au civil pour « faute lourde », en raison de contrôles abusifs sur 11 des 17 plaignants. Pour le Défenseur des droits, dont les observations ont été transmises au tribunal, ces opérations de police « mettent en évidence une succession de contrôles (...) qui se sont produits en dehors du cadre légal et se sont accompagnés d'entorses fréquentes à la procédure qui visaient particulièrement les

plaignants, tous des jeunes gens du quartier Érad-Rozanoff d'origine maghrébine et africaine. »

Contraventions injustifiées

Pour les habitués des contrôles, le caractère discriminatoire de la pratique ne fait pas de doute. « Quand on est posés dans la rue et qu'il y a des mecs de notre âge qui n'ont ni le même habillement, ni le même faciès, ils ne sont pas toujours contrôlés, estime Moussa. Et lorsqu'ils le sont, les policiers ne leur parlent pas de la même manière et n'ont pas les mêmes gestes. » Barbe soignée et coupe entretenue sous sa casquette, Hedi prend la posture du grand frère lorsqu'il dresse son état des lieux des relations entre les jeunes habitants et la police. « Certains sont des petits cons, mais ils se retrouvent face à des policiers qui adoptent le même comportement. Quand des agents imitent des bruits de singe en passant en voiture devant un gamin de 15-16 ans, forcément, celui-ci va répondre sur le même ton », relève-t-il. Il parcourt les artères entre les bâtiments et désigne les places et squares environnants, qui tiennent lieu de points de ralliement. « On est dans l'espace public mais on nous dit tout le

temps de partir », s'agace-t-il en passant sur une petite place arborée où quelques bancs se font face.

Si les affaires judiciaires ont fait grand bruit dans le quartier, rien ou presque ne semble avoir changé depuis. Quelques membres du groupe de policiers accusé de violences ont disparu, mais les frictions continuent. « Les violences ne sont plus les mêmes que celles qu'ont subies les plaignants, devenus adultes aujourd'hui. Mais les contrôles sont encore difficiles pour les jeunes de 13-17 ans », résume Théophile Barbu, militant de la Ligue des droits l'homme, qui en avait accompagné certains dans leurs démarches juridiques. « Dernièrement, les amendes se sont multipliées. Elles deviennent très difficiles à payer pour les familles », poursuit-il. Les jeunes habitants de la cité sont nombreux à recevoir des contraventions, parfois injustifiées et sans avoir été prévenus de la verbalisation. Souleymane, 17 ans, doit encore s'acquitter de 1 800 euros d'amendes, pour des faits qu'il assure ne pas avoir commis. « J'étais assis sur un scooter qui n'est pas à moi, ils m'ont verbalisé pour des défauts sans que je ne puisse rien dire. » Il raconte l'histoire d'une autre amende pour non-respect du confinement, alors qu'il était parti acheter

QUID DU PROFILAGE ETHNIQUE DANS LES AUTRES PAYS EUROPÉENS ?

Ailleurs en Europe, la question du profilage ethnique par la police est parfois prise en considération par le politique. Au Royaume-Uni, un ticket est remis à la personne contrôlée. Il précise, pour les statistiques, son origine ethnique. Si les personnes noires ont toujours plus de risques de se faire contrôler que les Blancs, le dispositif a permis apparemment au pays de réduire le nombre de contrôles et d'augmenter leur efficacité.

En Espagne, quelques villes ont expérimenté des outils similaires. Sur un formulaire, figuraient l'origine ethnique de la personne contrôlée, la base légale du contrôle et les motifs de soupçon. Conclusion, le pourcentage de contrôles utiles a triplé et le dialogue entre la police et les habitants a progressé. Les contrôles effectués « de manière intensive dans certaines zones, à caractère préventif, ou motivés par une attitude suspecte » ont, eux, diminué.

À Berlin depuis juin 2020, un faisceau d'éléments suffisamment probants suffit à prouver la discrimination d'une administration. Il revient ensuite au service concerné de prouver le contraire pour se défendre. Une loi polémique qui a déplu au ministre de l'Intérieur allemand, préférant « soutenir la police et ne pas la placer sous une suspicion généralisée ».

de l'insuline pour un voisin diabétique. « Les policiers ont baissé la vitre de leur voiture et m'ont pointé du doigt en me disant que je serai verbalisé. Je n'ai pas pu m'expliquer », témoigne-t-il. Autour de lui, ses amis sont nombreux à acquiescer et à décrire ces amendes, majorées de plusieurs centaines d'euros, qui s'empilent.

Dans son rapport sur les contrôles au faciès, publié en juin 2020, l'ONG Human Rights Watch relevait des pratiques similaires dans d'autres villes. Lors du confinement au printemps, la communication officielle et les nouveaux motifs de verbalisation ont permis aux observateurs d'étudier des données chiffrées sur les contrôles abusifs. « Ces statistiques montrent une concentration considérable des contrôles (et) un taux de verbalisation plus élevé dans les quartiers populaires, où habite un grand nombre des personnes issues des minorités visibles », dressent-ils. En Seine-Saint-Denis, le taux de verbalisation et le nombre de contrôles étaient trois et deux fois plus élevés que la moyenne nationale. Dans le même rapport, de nombreux témoignages relevaient également des gestes et propos abusifs de policiers lors des contrôles. ●

PAUL RICAUD